

COMMUNIQUÉ

MISE EN PLACE D'UN COMITÉ CONSULTATIF POUR LE SKATEPARC DU CENTRE HENRI-DESJARDINS

Baie-Comeau, le 9 septembre 2014. – Près d'une semaine après l'annonce d'un entretien majeur à venir sur les modules du skateparc du centre Henri-Desjardins, la Ville de Baie-Comeau annonce la création d'un comité consultatif pour assurer le maintien de ces installations à long terme.

Le comité sera formé de deux employés du Service des loisirs de la Ville de Baie-Comeau et de deux conseillers municipaux, soit monsieur Sébastien Langlois, du quartier Saint-Sacrement, et monsieur Réjean Girard, du quartier Mgr-Bélanger.

Les objectifs de cette consultation seront d'obtenir des commentaires, des suggestions et des pistes d'amélioration de la part des usagers du skateparc, des jeunes ou de tout autre citoyen désirant y participer.

« Actuellement, les modules du skateparc du centre Henri-Desjardins nécessitaient un entretien majeur, donc la décision de les enlever s'imposait. Maintenant, après toutes ces années, est-ce que la variété des modules plaît toujours aux usagers? Est-ce qu'une relocalisation serait avantageuse pour son attrait auprès des jeunes et pour la communauté? Avant d'investir pour leurs réparations, cette consultation nous permettra d'obtenir le maximum d'informations afin d'aider le conseil de ville à prendre une décision éclairée sur l'orientation de cet équipement », a déclaré monsieur Claude Martel, maire de Baie-Comeau, en soulignant que monsieur André Pelletier, citoyen très impliqué dans la création de ce skateparc, serait également interpellé.

Une première consultation devrait avoir lieu dans quelques semaines. D'autres détails suivront bientôt.

- 30 -

Source : Mathieu Pineault, coordonnateur
Division des communications et de la clientèle
418 296-8142